



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ D.E.R. 358 EPOXY RESIN

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	D.E.R. 358 EPOXY RESIN
Numéro du produit	10622
UFI	UFI: 71Y0-G08F-2005-KG19

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Adhésif. Fonderie Outillage Civil Engineering Matériaux composites Enduits marins et protecteurs Rempotage et encapsulation
--------------------------	---

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	10622

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Attention
-------------------------	-----------

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P391 Recueillir le produit répandu.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

UFI UFI: 71Y0-G08F-2005-KG19

Contient BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE, BISPHENOL F DIGLYCIDYL ETHER, ISOMER MIXTURE, REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE			> 40.0 - < 60.0%
Numéro CAS: 1675-54-3	Numéro CE: 216-823-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456619-26-XXXX	

Classification

Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319
 Skin Sens. 1B - H317
 Aquatic Chronic 2 - H411

BISPHENOL F DIGLYCIDYL ETHER, ISOMER MIXTURE			> 15.0 - < 25.0%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 701-263-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119454392-40-XXXX	

Classification

Skin Irrit. 2 - H315
 Skin Sens. 1 - H317
 Aquatic Chronic 2 - H411

D.E.R. 358 EPOXY RESIN**REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE****> 15.0 - < 25.0%**

Numéro CAS: 933999-84-9

Numéro CE: 618-939-5

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463471-41-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Skin Sens. 1A - H317

Aquatic Chronic 3 - H412

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Information générale**

Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.

Inhalation

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

Ingestion

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin.

Contact cutané

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

Si des symptômes allergiques se développent, éviter toute nouvelle exposition.

Contact oculaire

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Contact cutané**

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.

Contact oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux. Les vapeurs ou spray peuvent provoquer des lésions oculaires temporaires (réversibles).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Indications pour le médecin**

Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Phénolique. Gaz ou vapeurs toxiques. Fumée âcre ou vapeurs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Evacuer la zone. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Approcher le déversement contre le vent. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les réglementations en matière d'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

Précautions d'utilisations	Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants. Acides. Bases. Amines. Stocker à des températures comprises entre 2°C et 43°C. Ne pas stocker pendant plus de 24 mois.
--------------------------------	---

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants	Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.
--	--

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE (CAS: 1675-54-3)

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 8.33 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 12.25 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8.33 mg/kg p.c. /jour Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12.25 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 3.571 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.571 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg p.c. /jour
PNEC	eau douce; 0.006 mg/l eau de mer; 0.0006 mg/l rejet intermittent; 0.018 mg/l Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l Sédiments (eau douce); 0.996 mg/kg Sédiments (eau de mer); 0.0996 mg/kg Sol; 0.196 mg/kg p.c. /jour

BISPHENOL F DIGLYCIDYL ETHER, ISOMER MIXTURE

DNEL	Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.0083 mg/cm² Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 104.15 mg/kg/jour Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 29.39 mg/m³ Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 62.5 mg/kg/jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8.7 mg/m³ Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 6.25 mg/kg/jour
-------------	--

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

PNEC

eau douce; 0.003 mg/l
 eau de mer; 0.0003 mg/l
 rejet intermittent; 0.0254 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.294 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.0294 mg/kg
 Sol; 0.237 mg/kg

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE (CAS: 933999-84-9)

DNEL

Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/kg
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.9 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.9 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 22.6 µg/cm²
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 13.6 µg/cm²
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.27 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.9 mg/m³
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.83 mg/kg

PNEC

- eau douce; 0.0115 mg/l
 - eau de mer; 0.00115 mg/l
 - rejet intermittent; 0.115 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 0.283 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.0283 mg/kg
 - Sol; 0.223 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Il est recommandé de changer fréquemment. Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de >= 0.35 mm.

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Jaune. à Marron.
Odeur	Faible.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point de congélation	< -15°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	>100°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	1.11 - 1.16 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau. < 1 % eau @ 20°C
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	> 320°C
Viscosité	600 - 750 cP @ 25°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
---------------------	--------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage. Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Amines. Peut polymériser.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Conserver à une température ne dépassant pas 250°C. Décomposera à des températures dépassant 350°C. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Bases. Acides. Amines.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Phénolique. Gaz ou vapeurs toxiques. Fumée âcre ou vapeurs.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale	
Indications (DL ₅₀ orale)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat Données de références croisées.
Toxicité aiguë - cutanée	
Indications (DL ₅₀ cutanée)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. DL ₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin Données de références croisées.
Toxicité aiguë - inhalation	
Indications (CL ₅₀ inhalation)	Pas de données de test particulières disponibles.

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Pas de danger significatif à température ambiante. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Ce produit a une faible toxicité. Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Irritation. Rougeurs. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Les vapeurs ou spray peuvent provoquer des lésions oculaires temporaires (réversibles).

Informations toxicologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Toxicité aiguë - orale

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 15000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 23000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données non-concluantes.

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

Inhalation	Pas de danger significatif à température ambiante. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Ce produit a une faible toxicité. Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur ou irritation. Larmolement abondant. Rougeurs.

BISPHENOL F DIGLYCIDYL ETHER, ISOMER MIXTURE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ (4 h) > 0.035 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat (0 Décès. @ sat atm)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 1.8 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques ErC50, 72 heure: 11 mg/l, Scenedesmus capricornutum

Toxicité aiguë - microorganismes CI₅₀, 18 heure: > 42.6 mg/l,

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques , MATC 21 jour: 0.55 mg/l, Daphnia magna

BISPHENOL F DIGLYCIDYL ETHER, ISOMER MIXTURE

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: < 1 mg/l, Poissons CL ₅₀ , 96 heure: 2.54 mg/l, Poisson d'eau douce
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: < 10 mg/l, Daphnia magna OECD 202
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , : < 10 mg/l, Algues CE ₅₀ , 72 heure: > 1.8 mg/l, Algues OECD 201
Toxicité aiguë - microorganismes	CI ₅₀ , 3 heure: > 100 mg/l, Boues activées
<u>toxicité aquatique chronique</u>	
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jour: 0.3 mg/l, Daphnia magna OECD 211

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Toxicité	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heure: 30 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heure: 47 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - microorganismes	CI ₅₀ , 3 heure: > 100 mg/l, Boues activées OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 12%: 28 jour OECD 302B

BISPHENOL F DIGLYCIDYL ETHER, ISOMER MIXTURE

Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 0%: 28 jour

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation 47%: 28 jour OECD 301D ThOD: 4.16 mg/mg

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 3.242 Valeur estimée.

BISPHENOL F DIGLYCIDYL ETHER, ISOMER MIXTURE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable. FBC: 150,

Coefficient de partage log Pow: 3.6 OECD 117

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 0.822 OECD 107

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Faible mobilité.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Mobilité Faible mobilité.

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: 1800 - 4400 @ 20°C Valeur estimée.

BISPHENOL F DIGLYCIDYL ETHER, ISOMER MIXTURE

Mobilité Faible mobilité.

Coefficient d'adsorption/désorption Sol - Koc: 4460 @ 20°C

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Mobilité Faible mobilité.

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: 962 @ 20°C OECD 121

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

D.E.R. 358 EPOXY RESIN**BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE**

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

BISPHENOL F DIGLYCIDYL ETHER, ISOMER MIXTURE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants**BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE**

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

N° ONU (ADR/RID)	3082
N° ONU (IMDG)	3082
N° ONU (ICAO)	3082
N° ONU (ADN)	3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE, REACTION PRODUCT: BISPHENOL F-(EPICHLOROHYDRIN); EPOXY RESIN)
Nom d'expédition (IMDG)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE, REACTION PRODUCT: BISPHENOL F-(EPICHLOROHYDRIN); EPOXY RESIN)
Nom d'expédition (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE, REACTION PRODUCT: BISPHENOL F-(EPICHLOROHYDRIN); EPOXY RESIN)

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

Nom d'expédition (ADN) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(CONTIENT BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE, REACTION PRODUCT:
BISPHENOL F-(EPICHLOROHYDRIN); EPOXY RESIN)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classement ADR/RID	M6
Etiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9
Classe ADN	9

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-F
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	90
Code de restriction en tunnels	(-)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

CAUTION - Chemical may be subject to REACH RESTRICTIONS - see Annex XVII. Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs

E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

Inventaires

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Taïwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	28/10/2021
Numéro de version	4.000
Remplace la date	01/12/2020
Numéro de FDS	10622

D.E.R. 358 EPOXY RESIN

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Jacq Pattinson

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.